



février 2010

Le pouvoir sarkozyste prépare une nouvelle offensive pour l'été :

RETRAITES: préparons-nous à défendre nos droits, notre système solidaire, juste et efficace quand on ne le sabote pas

Il y en a assez d'entendre parler du « tabou de la retraite à 60 ans » que les media nous invite à transgresser comme un interdit sexuel. De qui se moque t-on ?

Avec ce langage de psychanalyse de comptoir, **le pouvoir sarkozyste prépare l'opinion à une nouvelle contre-réforme, précipitée d'ici juillet 2010.** Allongement de la durée de cotisation (41, 42 ans...) et report de l'âge du droit au départ sont des éléments probables pour baisser la retraite des travailleurs. Mais de nombreuses autres mesures sont à redouter (ex: remise en cause du décompte des années d'apprentissage, de chômage, dégradation des reversions etc.)

Les déclarations de Martine Aubry le 17 janvier à la radio, suivies de celles de François Hollande, ont semé le trouble. En envisageant ouvertement le report de l'âge du droit de départ à la retraite à 61 voire 62 ans, elle a ainsi lâché que le PS rentrait dans la logique du gouvernement.

Il n'est que plus important de mener la contre-offensive dès maintenant face aux idées mensongères (ex: la fatalité démographique) et pour, comme en 2003, mais mieux qu'en 2003, créer les conditions du rassemblement des salariés, des retraités pour faire reculer le pouvoir.

Au centre de la « question » des retraites, il n'y a qu'un élément : la volonté du patronat de remettre la main entièrement sur ce qu'il a dû céder en 1945 : le système solidaire entre salariés actifs et retraités, la part du salaire socialisée, autrement dit la cotisation sociale (les fameuses « charges »).

Il est toujours dans l'intérêt du patron, du capitaliste de payer moins de salaire, au travailleur individuel, comme aux travailleurs collectivement. Les travailleurs et leurs représentants n'ont aucune raison de l'accepter.

Au fil des exonérations de cotisations patronales, décidées par les gouvernements successifs depuis 1993, les patrons vont profiter en 2010 de **33 milliards d'euros d'exonérations de cotisations sociales patronales** dont la moitié de cotisations vieillesse. **Cela fait bien plus que le déficit pour 2009, pourtant année de « crise ».**

La défense de la cotisation sociale, lien solidaire entre les travailleurs actifs et retraités est au

cœur de la défense de notre système.

Il n'y a pas à transiger ! Si les taux sont insuffisants pour garantir le pouvoir d'achat de nos aînés, il faut les monter au lieu d'alimenter les profits et les dividendes des nantis, en commençant par remettre en cause les allègements qui n'ont alimenté que les profits mais créé aucun emploi (voir même les rapports de la Cour des comptes de feu Philippe Seguin).

La « crise » et la chute des bourses aura montré aussi à quel point la capitalisation est un leurre. **La finance ne crée pas de richesses, elle pompe les richesses créées par le travail.**

Les retraités et futurs retraités américains ont vu leur épargne placée dans des fonds de pension fondre de 27% en 2008. En France, le Fonds de réserves « pour » les retraites, placé à 55% en bourse, a perdu le quart de sa valeur. Il a été institué en 2000 et a servi à prétexter des privatisations. Taxer les revenus financiers: oui! Mais on ne peut pas asseoir tout ou partie du financement des retraites sur la finance.

Droit à la retraite au plus tard à 60 ans pour tous !

Retour au calcul sur les 10 meilleures annuités de 37,5 !

Indexation des retraites sur l'évolution des salaires

Financement centré sur la cotisation sociale, entièrement rétablie !

Une mesure scélérate : la remise en cause de la demi-part supplémentaire des parents isolés ayant élevé au moins un enfant.

Votée en 2008, applicable à retardement à partir de 2010, elle va pénaliser lourdement les veuves, veufs, divorcés, parents isolés. 4,3 millions de personnes bénéficient actuellement d'une réduction d'impôt (plafonnée) en moyenne de 400 euros par an, correspondant à un revenu moyen de 1350 euros. C'est dans les poches des petites retraites comme des accidentés du travail que le pouvoir veut trouver de quoi combler ses cadeaux aux capitalistes ! Seuls les parents isolés pouvant prouver qu'ils ont élevé seuls pendant au moins cinq ans un enfant pourront conserver la déduction fiscale. Mais comment certains des plus âgés seront-ils en état de le faire ?

Démonçons cette mesure perverse et mettons là en échec !

Adhérez au PCF ! Faites le choix de la lutte !

NOM:.....Prénom.....

Adresse:.....

Téléphone/Courrier électronique:.....

RENOYER A PCF , 130 rue Castagnary, 75015 PARIS, Tél: 01 48 28 60 05; pcf.15@wanadoo.fr

<http://pcf-paris15.over-blog.org/>